Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
**09/12/2024**

Date d'affichage de convocation
**09/12/2024**

Nombre de conseillers

En exercice : **17**

Présents : 10

Votants : **10**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 18 décembre,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :
Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSE, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Excusés :
Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Nathalie SENU, Annick BOKAN

Date de la séance :

**18 décembre 2024**

Objet :

**Aide facultative n°41/2024**

**Aide financière**
**Dette de loyer**

L'exposé de la Vice-présidente fait,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**ACCORDE** à Madame et Monsieur I domiciliés à Magny-les-Hameaux : une aide financière de 890€ ainsi qu'un prêt de 3 154 € pour régler la dette de loyer.

**PRECISE** que la somme totale d'un montant de 4044 euros sera versée directement auprès du bailleur, ANTIN RESIDENCES et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et les bénéficiaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 9/01/2025

Certifié exécutoire le : 9/01/2025

Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20241218-DCCAS241218A41-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025

CAS de MAGNY-LES-HAMEAUX YVELINES

**Bertrand HOUILLON**